

**Énergies
Citoyennes
Locales
Renouvelables**
en Occitanie

Retour d'Expérience

Le WATT CITOYEN, une coopérative 100% citoyenne pour un parc solaire sans recours bancaire



Aubais
(Gard)

Présentation du projet

Situé sur l'ancienne décharge d'Aubais (Gard), le parc solaire photovoltaïque de la coopérative du Watt Citoyen a été porté par de nombreux bénévoles et constitue aujourd'hui la propriété de **260** éco-épargnants, dont 30 enfants !

Chronologie et acteurs

Début 2011, le territoire est ciblé pour la recherche de gaz de schiste. Cela a suscité une vive réaction d'opposition de la part de la population et une forte mobilisation locale via des mouvements comme "Territoire en Transition Vidourle Vaunage".

De là, naît l'association des Survoltés d'Aubais, qui souhaite transformer la mobilisation citoyenne autour de cette lutte en énergie "positive" destinée à promouvoir le développement local. Elle contacte des acteurs du domaine des énergies renouvelables et se lance dans l'aventure de l'énergie citoyenne.

Date de lancement de la dynamique : janvier 2014
Mise en service du parc : 2018



Chiffres clés du parc

1 300 m²

sur ancienne décharge

260

sociétaires citoyens

250 kWc

puissance installée

370 MWh

production annuelle moyenne
soit la conso annuelle de 850 foyers
(hors chauffage)

Vie du projet

Grâce aux conseils de Luxel, le développeur, et d'Enercoop fournisseur d'électricité renouvelable, se profile l'idée de valoriser l'ancienne décharge communale avec un parc photovoltaïque de petite dimension.

Luxel est intervenu sur la partie technique et la construction du parc.



Développement et réalisations

Enercoop Languedoc-Roussillon a accompagné le projet (conseils juridiques, technico-économiques) et achète l'électricité produite à un tarif "de soutien" sur 30 ans (sans lequel le projet ne pourrait pas voir le jour). Ce parc est la première installation du Watt Citoyen.

Depuis, la réussite du parc a permis d'accroître la mobilisation du territoire autour des énergies citoyennes. En 2019, pour élargir la dynamique à l'échelle départementale, la coopérative du **Watt Citoyen** s'est associée aux six autres collectifs gardois pour créer **ACTTE**, une coopérative mutualisée qui développe des projets citoyens à l'échelle du Gard. Pour premier projet, ACTTE a vu grand en réalisant un projet de 2000 m² de toiture photovoltaïque en autoconsommation individuelle (voir fiche dédiée dans la librairie ADEME 012268).

Montage juridique et gouvernance

Le montage financier choisi permet d'éviter le financement bancaire pour maximiser les retombées économiques locales. Toute personne qui investit le fait via une prise au capital (parts sociales) et un Compte Courant d'Associé (CCA).

Une part sociale = 25 euros. Les CCA sont bloqués 10 ans et rémunérés à 3%. Dans 10 ans, la SAS pourra commencer à rembourser les sociétaires qui ont souscrits à des CCA.

La gouvernance se fait sur le principe **1 personne = 1 voix** (pondérée par collègue), sans considération du montant que chacun a investi.

Le projet a été subventionné par **la Région Occitanie et l'ADEME**. Les citoyens ayant investi dans le projet sont majoritairement garçons.

Témoignage



Antoine Rousseau
Membre des
Survoltés d'Aubais

"Les sociétaires viennent pour participer à la transition énergétique davantage que pour les aspects financiers ; le projet d'Aubais est en phase avec leurs idées."

Retombées locales et impacts

L'association des Survoltés, en tant que porteur du projet, **reçoit annuellement 3 600 € des recettes du parc pendant 30 ans** permettant de financer des **actions de sensibilisation au développement durable** :

- **Interventions en milieu scolaire** pour initier les plus jeunes aux EnR, **visites du parc** par des étudiants, des élus locaux et des techniciens en formation.
- Collaboration avec l'association University Programs in France permettant à des étudiants étrangers de réaliser des **travaux sur la sobriété énergétique** tout en visitant la région.
- **Visites du parc** par des collectivités locales, des groupes de citoyens souhaitant intervenir dans le débat public... car les EnR locales sont au centre des discussions !
- **Embauche d'un chargé de mission** pour développer la coopérative ACTTE. Des interventions régulières de type Ciné-Débat ou animations de stands de sensibilisation, avec l'appui d'un volontaire en service civique.

Bonnes pratiques à retenir

- Il est important de **tisser des ponts avec l'ensemble du mouvement éco-citoyen local** afin de mobiliser un maximum de personnes.
- Des délais et **difficultés pour le foncier** ont ralenti le projet du premier parc, notamment du fait de longues négociations avec le bailleur public. Une preuve de plus de la **nécessaire intégration des collectivités locales à toutes les étapes du projet**.
- Il est primordial de **s'appuyer sur des compétences externes et sur les réseaux** existants comme Énergie Partagée, afin d'être bien conseillé (le modèle économique, les montages juridiques, la technique).
- Un long projet comme celui-ci peut conduire à **l'essoufflement des membres**, un "turn-over" régulier peut être bénéfique et amener de nouvelles énergies. **L'accueil de nouveaux bénévoles est à soigner**.
- La **mobilisation de volontaires en services civiques** a permis de soulager le noyau dur et de former des jeunes à la transition énergétique citoyenne !